

# COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2013

### PRESENTS

B. LACOMBRE, A. BONIN, I. CHARRY, O. FELTIN, P. FERREIRA, J-F. GARNIER, Y. GROSPERRIN, P. HABERTHUR, A. PENSIVY, L. POMMIER

Absents : M. BAILLON (pouvoir à B. LACOMBRE), P. BALVAY (pouvoir à A. BONIN), V. BENLALLI, M. LEBLANC, I. MASSON

### OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 29 JANVIER 2013

Néant.

### FINANCES ET GESTION

#### Intercommunalité

La demande de la commune de Chaudenay pour rejoindre la communauté d'agglomération Chalon-Val-de-Bourgogne, qui sera traitée par cet EPCI à fin mars, retarde le feu vert officiel que doit donner la C.A. Beaune Côte et Sud pour l'admission des communes de Change et de Saint Loup Géanges.

#### Budget communal

Le conseil se réunira le mardi 19 mars à 20h00 pour valider le compte administratif 2012 et cerner une première approche du budget 2013, qui sera ensuite affiné pour adoption lors de la réunion ordinaire du mardi 26 mars.

La commission communale des impôts directs se sera préalablement réunie le 4 mars pour l'ajustement des valeurs mobilières en fonction de l'évolution des propriétés bâties.

Le conseil accepte à l'unanimité le classement en non-valeur de deux créances de faible montant, l'une de 36,00 € au titre du budget principal, l'autre de 65,00 € au titre du budget d'assainissement.

#### Jury d'assises

Comme chaque année, le conseil municipal doit proposer trois candidats au jury d'assises. Pour 2013 ont été choisies par tirage au sort en séance du 29 février trois personnes dont l'état civil sera transmis au Tribunal de Grande Instance de Chalon sur Saône.

### URBANISME ET TRAVAUX

#### Voirie, réseaux, signalisation

La commission spécialisée se réunira début avril pour sélectionner les voies à réhabiliter en 2013 dans le cadre de l'enveloppe financière retenue au budget, ainsi que les fossés à buser.

Elle examinera à cette occasion les solutions possibles pour remédier aux vitesses excessives constatées régulièrement dans la rue de la Thille. Sur ce point, les premières indications issues des enregistrements de vitesse faits par les 5 radars pédagogiques entre les 12 et 25 février sont effarantes, avec en particulier de nombreux relevés en pleine agglomération de vitesses autoroutières et même bien au-delà, de nuit mais aussi de jour, sur l'axe Beaune-Verdun comme sur l'axe transversal de Chagny à Saint-Gervais-en-Vallière et dans les deux sens. Après une première période de rodage perturbée par la montée en charge des panneaux solaires et les réglages d'orientation des détecteurs, les relevés effectués toutes les deux semaines le lundi matin seront exploités pour transmission à la gendarmerie. On rappelle que si les radars pédagogiques ne photographient rien et ne permettent aucune identification individuelle, ils enregistrent néanmoins tous les passages avec l'heure et la vitesse correspondante.

#### Bâtiments

Les travaux d'aménagement de la mairie avancent normalement pour la plupart des lots. Seul le remplacement des menuiseries extérieures souffre de délais de fabrication importants et ne sera effectif qu'à fin mars. L'entreprise MAIRET, titulaire du lot n° 1 Maçonnerie – Démolitions va chiffrer l'extension

de la réfection des façades aux deux absides situées le long de la rue, ces travaux supplémentaires devant pouvoir rentrer dans l'enveloppe budgétaire retenue au budget et pour les subventions.

### **P.L.U.**

La réunion du 28 février à 15h00 au Foyer Familial sera mise à profit pour effectuer quelques ajustements du projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.) en vue de son acceptation par le conseil lors de la réunion du 26 mars. En matière de surfaces autorisées à la construction, l'objectif de la commune est de retenir 11 hectares avec un coefficient de rétention de 20 %, pourcentage réaliste de propriétaires qui, bien que disposant d'un terrain vendable, n'auront pas dans la décennie de validité du P.L.U. l'opportunité ou la volonté de céder ce bien en tant que terrain à bâtir.

### **Urbanisme commercial**

Trouvant le prix d'acquisition de l'ancienne usine de Géanges trop élevé, la société CARREFOUR renonce à son projet d'implantation à cet endroit d'un magasin Carrefour Contact. Elle n'exclut pas toutefois de réétudier le projet sur un terrain voisin.

## **COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES**

### **Téléphonie mobile**

SFR a notifié à la commune sa décision d'abandonner son projet d'antenne-relais en haut de Géanges. Orange n'a pas non plus la volonté de pallier aux insuffisances notoires constatées en particulier au centre du bourg.

### **Blason de Saint Loup Géanges**

La sélection de thèmes (hachurage aux couleurs de la Bourgogne, eau, pont sur la Dheune et arbres) faite par le conseil a été reprise par un héraldiste et présentée en séance par Jean-Frédéric GARNIER. Un ajustement final des tracés et des couleurs doit permettre d'aboutir prochainement à un blason à la fois représentatif et respectueux des codes de l'héraldisme.

### **Location d'équipement communal**

Le conseil accepte la location ponctuelle pour des manifestations privées de l'esplanade Jean-Marie Desvignes au tarif de 100 euros par jour, à la condition expresse de respecter la priorité de l'école et des associations communales.

### **FDAVAL**

Une demande d'aide au titre du fonds départemental d'aide à la vie associative locale doit être présentée par l'association les Loupiaux, seule association communale à se manifester cette année comme candidat bénéficiaire d'un fonds qui a aidé en 2012 l'amicale des sapeurs-pompiers à la hauteur de 1.000 euros et l'association des parents d'élèves à la hauteur de 500 euros pour leurs manifestations liées aux anniversaires exceptionnels ayant marqué l'année écoulée.